



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt**

Paris, le 31 août 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Rentrée scolaire 2016 : l'enseignement agricole, un enseignement nature et citoyen

—

Fort de plus de 465 000 élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue, l'enseignement agricole est le second système éducatif français. Il propose des formations générales, technologiques et professionnelles dans les domaines agricoles et du monde rural et délivre des diplômes du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) au doctorat. L'apprentissage tient une place toute particulière au sein de l'enseignement agricole puisque 20 % des jeunes sont des apprentis.

En dépit de la crise agricole, cet enseignement reste attractif puisque les effectifs sont en hausse de 0,4 % cette année 2016-2017 par rapport à la précédente. Ce succès est lié au caractère concret d'un enseignement ouvert sur la société et le monde comme à ses bonnes performances en termes de réussite aux examens (85 % en moyenne) et d'insertion dans la vie professionnelle (un taux d'insertion de 83 % après un baccalauréat professionnel ou de 89 % après un brevet de technicien supérieur agricole).

Depuis la rentrée 2012, 930 emplois ont été créés dans l'enseignement technique et supérieur agricole : l'engagement de création de 1000 emplois au cours de la mandature sera donc tenu. Cet effort a permis l'ouverture de classes et l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves dans de meilleures conditions.

L'enseignement agricole reste mobilisé pour faire vivre au quotidien les valeurs de la République et pour favoriser le développement de l'agro-écologie grâce au plan d'action « Enseigner à produire autrement ». Les équipes pédagogiques ont ainsi la possibilité de mobiliser les exploitations et les ateliers technologiques présents dans les établissements pour mettre en œuvre des projets concrets, premières étapes dans le parcours professionnel des jeunes.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

La rentrée 2016 sera aussi marquée par la mise en œuvre de l'aide à la recherche d'un premier emploi pour les apprentis, lycéens et étudiants boursiers (ARPE) et par la revalorisation des bourses, mesures qui permettront aux familles les plus modestes de former leurs enfants pour les faire entrer dans la vie active dans de meilleures conditions.

La priorité donnée à la sécurité dans tous les établissements d'enseignement sera également un point fort de cette rentrée. Les instructions données par le Ministère seront mises en œuvre avec rigueur pour assurer la sécurité de tous.

Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, se rendra la semaine prochaine dans un lycée agricole pour rencontrer les élèves, les parents et la communauté éducative.

Retrouvez le dossier de rentrée 2016 en cliquant ici :
<http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/rentree2016.pdf>